

Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

Q26. Les énoncés suivants traitent du rôle de la médecine alternative et complémentaire dans les services de santé. Veuillez cocher la catégorie qui décrit le mieux votre opinion sur chacun des énoncés suivants :

		Médecins de famille			Tous les MFs
		CCMF n=2054 N=16227	non-CCMF n=1787 N=13113	CCMF(MU)* n=176 N=1468	Total n=3841 N=29339
		%	%	%	%
La médecine alternative et complémentaire propose des idées et des méthodes dont pourrait bénéficier la médecine conventionnelle	Fortement d'accord	9,2%	6,9%	5,4%	8,2%
	D'accord	39,6%	33,8%	31,6%	37,0%
	Neutre	36,2%	39,0%	40,6%	37,5%
	Désaccord	9,5%	12,2%	12,8%	10,7%
	Fortement en désaccord	3,3%	5,6%	6,5%	4,3%
	NR	2,2%	2,5%	3,2%	2,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
On devrait décourager les traitements qui n'ont pas été validés par des méthodes scientifiquement reconnues	Fortement d'accord	17,3%	24,0%	20,7%	20,3%
	D'accord	38,5%	37,5%	42,7%	38,1%
	Neutre	30,1%	26,1%	28,8%	28,3%
	Désaccord	10,4%	8,1%	5,1%	9,4%
	Fortement en désaccord	1,1%	2,1%	,0%	1,5%
	NR	2,6%	2,1%	2,7%	2,4%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
La médecine alternative et complémentaire est une menace pour la santé publique	Fortement d'accord	2,5%	3,5%	5,8%	3,0%
	D'accord	11,8%	13,9%	8,5%	12,7%
	Neutre	34,9%	40,5%	43,5%	37,4%
	Désaccord	41,3%	32,9%	34,4%	37,6%
	Fortement en désaccord	7,1%	6,1%	4,4%	6,6%
	NR	2,4%	3,1%	3,5%	2,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Notes :

Comprend seulement les répondants qui dispensent des soins aux patients.

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois.

Cette question a été posée seulement aux répondants qui ont rempli le long questionnaire.

L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N).

D'autres détails disponibles à www.nationalphysiciansurvey.ca.

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.